



# BUREAU FEDERAL

20 AVRIL 2018

SERVICE CIVIQUE



# CAMPAGNE 2017/2018

## Les données des 2 campagnes

Nombre de contrats de service civique signés	
Démarrés entre le 27/07/2016 et le 30/06/2017	272
Démarrés entre le 01/07/2017 et le 18/04/2018	565
<b>TOTAL</b>	<b>837</b>

La FFBB accompagnera chaque jeune engagé dans une mission de service civique au sein de votre structure pour sa formation complémentaire.

Cette aide à la formation sera déclenchée auprès de l'organisme de formation qui accueillera le jeune. Elle se déclenchera à partir du moment où le jeune en service civique aura effectué au moins 5 mois de mission au sein de votre structure.

Les formations éligibles à cette aide sont :

- Les formations d'animateur, d'initiateur et du CQP.TSBB proposées par une ligue de la FFBB
- Les formations de moniteur de basketball et d'animateur santé proposées par la FFBB
- Une formation conduisant au BP.JEPS « Basketball » organisée par une ligue de la FFBB

Afin de permettre le versement de l'aide à l'organisme de formation via la ligue régionale, vous adresserez au moment de l'inscription en formation :

- A l'organisme de formation, la convention d'engagement que vous aurez signé avec le jeune
- A la FFBB, la copie du dossier d'inscription en formation indiquant :
  - o le coût de la formation de la formation du jeune
  - o que la structure prend en charge le coût

Le versement de l'aide à la formation sera effectué auprès de la ligue régionale par la FFBB sur présentation :

- D'une attestation d'assiduité du jeune en formation
- De l'attestation de fin de formation délivrée par la ligue

L'aide à la formation est forfaitaire et fixée à 200 €/jeune. Une seule formation par jeune sera prise en charge. Le dispositif est limité à 1000 jeunes en mission de service civique.

Cette aide viendra réduire le prix de la formation dans laquelle la structure engage le jeune.

## Lancement de l'appel à projet formation

Appel à projet à partir du 22/04/2018  
Retour au plus tard au 10 mai 2018

Proposition :

- Maintenir l'aide de 200€ tel qu'indiqué dans le guide
- Ouvrir l'étude de projets de formation plus ambitieux avec proposition de soutien soumis à validation du bureau dans une optique de professionnalisation

# CAMPAGNE 2018/2019

Reconduction des 6 missions (elles permettent de prendre en compte les orientations du club 3.0).

Recueil des intentions d'accueil de jeunes en SC du 22/04/2018 au 31/10/2018  
550 missions proposées en 2018/2019

Fin de l'agrément en juillet 2019 => Quelles suites envisager?

Début d'accueil	Mission de 7 mois	Mission de 8 mois	Mission de 9 mois	Mission de 10 mois	Total
Juillet		30		20	50
Août		40		30	70
Septembre		100		60	160
Octobre		90	50	10	150
Novembre		50	10		60
Décembre	50	10			60

Merci de votre attention



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80  
[www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)